

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020

Vœu adressé au Président de la Métropole

PROPOSE PAR LES GROUPES Agir ensemble – J'aime Saint Pierre – A gauche(s)
toute

POUR LE MAINTIEN d'UNE TRANCHE À TARIF RÉDUIT POUR L'EAU POTABLE

Le 17 décembre prochain, le conseil métropolitain aura à fixer les tarifs de l'eau potable pour les communes du territoire de la métropole. En l'état actuel, la proposition qui sera faite supprime, pour la commune de Saint Pierre des Corps, le tarif réduit à 0,60€/m³ pour la tranche des 40 premiers m³ consommés. Cette disposition, adoptée à Saint Pierre lors du passage à la Régie, a fait l'objet d'une réflexion approfondie du Conseil Municipal. Elle s'appuie sur l'idée que tout le monde a droit à l'eau, et que la part incompressible des besoins humains devrait être gratuite, ou du moins à tarif réduit.

En adoptant cette disposition, Saint Pierre devenait une des rares communes de l'agglomération à se doter de tarifs progressifs : le prix du m³ augmentait avec la consommation, au contraire de certaines communes qui faisaient des rabais sur les fortes consommations. Les tarifs progressifs sont doublement vertueux. Au plan de l'écologie, ils encouragent à consommer moins, les particuliers à économiser l'eau en ces temps de sécheresse, et les entreprises à investir pour des méthodes moins consommatrices. Au plan de la justice sociale, ils livrent à moindre coût l'eau nécessaire aux besoins vitaux.

La suppression de ce tarif est donc une double régression. La métropole argue que ce tarif produit une réduction par foyer, sans prise en compte du nombre de personnes, et qu'il y a là une part d'injustice pour les foyers plus nombreux qui consomment plus. Cette difficulté n'a pas échappé au Conseil Municipal de Saint Pierre lors de la fixation des tarifs, mais il n'y a pas de méthode simple pour la résoudre. Au demeurant, supprimer cet avantage pour les foyers défavorisés au prétexte qu'il serait plus avantageux pour certains relève d'une part de cynisme.

L'autre argument utilisé par la métropole est l'harmonisation des tarifs de la métropole. On notera tout d'abord qu'il y a plusieurs manières d'harmoniser, et que la métropole se grandirait en harmonisant vers des tarifs progressifs, vertueux écologiquement et socialement. On notera aussi que le tarif réduit de saint Pierre des Corps, est le seul qui passe à la moulinette, alors que l'importante ristourne faite aux très gros consommateurs de Tours est maintenue. Ceux -ci, qui consomment plus de 24000m³ par an, soit environ 200 fois la consommation moyenne d'un foyer, payaient leur eau 3 centimes moins cher, et continueront à le faire, en contradiction avec toutes les orientations environnementales. L'harmonisation est moins brutale pour eux.

L'harmonisation est un objectif louable. Elle serait plus applicable si l'on mettait fin à toutes les délégations de service public, et à tous les tarifs particuliers qui en découlent. Elle suppose ensuite qu'on sache dans quelle direction on veut harmoniser, et elle demande enfin un plan

de convergence des tarifs qui permette à tous de voir dans quelle direction on s'oriente, et à quelle vitesse on y va.

Pour ces raisons, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DEMANDE le maintien du tarif de 0,60€ par m³ pour la tranche de 0 à 40 m³ de consommation d'eau potable à Saint Pierre des Corps.

PROPOSE que la métropole se dote d'un plan de convergence des tarifs d'eau potable vers des tarifs progressifs avec une faible part fixe (abonnement) et des clauses sociales.